

ACCUEIL DE LOISIRS

« LES P'TITS MONTAGNARDS »



Année 2022-2023

PROJET PEDAGOGIQUE 2022-2023

SOMMAIRE

I) Généralités

- | | |
|------------------------------------|-----|
| 1) Présentation | p.3 |
| 2) L'environnement de la structure | p.4 |
| 3) L'organisateur | p.4 |

II) Les objectifs

- | | |
|---------------------------|-----|
| 1) Constats | p.5 |
| 2) Objectifs éducatifs | p.5 |
| 3) Objectifs pédagogiques | p.5 |

III) Les moyens p.6-9

IV) Le fonctionnement

- | | |
|------------------------|---------|
| 1) Journée type | p.10-11 |
| 2) Le thème | p.11 |
| 3) Les sorties | p.11-12 |
| 4) Les activités | p.12 |
| 5) Le rangement | p.12 |
| 6) L'infirmerie | p.12 |
| 7) Le coin des enfants | p.13 |
| 8) Les règles de vie | p.13 |

V) Le personnel

- | | |
|---------------------------|---------|
| 1) Le rôle de l'animateur | p.13-14 |
| 2) Le rôle du directeur | p.14 |
| 3) L'emploi du temps | p.14 |
| 4) Les réunions | p.15 |
| 5) L'évaluation | p.15 |

I. Généralité

Présentation

ORGANISATEUR : Association Les P'tits Montagnards
Les rambins
38250 Corrençon en vercors

Présidente : Mme Trublet Elodie

LOCALITE DE L'AL : Accueil de loisirs Les P'tits Montagnards
Les rambins
38250 Corrençon en vercors

Directeur : Mr DOCQ Pierre

DATES : 2022-2023

HORAIRES : Le centre est ouvert de 8h à 18h30. L'accueil des enfants se fait, le matin de 8h à 10h, le midi de 11h30 à 12h et de 13h30 à 14h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

EFFECTIFS ET AGES : L'effectif maximum que peut accueillir l'accueil de loisirs est de 34 enfants (16 enfants de 3-5 ans et 18 enfants 6-11 ans). Les enfants sont âgés de 3 à 11 ans.

LOCAUX :

- Une salle de repos avec couchette
- Une salle d'activité
- 2 sanitaires (dont un adapté pour les 3-5 ans)
- Un espace extérieur
- -un réfectoire
- Une cuisine
- Un espace rangement/accueil

1) L'environnement de la structure

Corrençon-en-Vercors est un village de moyenne montagne située à 1100 mètres d'altitude, au bout de la route départementale RD 215, au pied du massif des 2 Moucherolles, dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Vercors, à l'entrée de la réserve naturelle des Hauts Plateaux. Commune du canton de Villard-de-Lans, elle appartient aussi à la Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV).

Corrençon adhère à la Communauté de Communes du Massif du Vercors. La CCMV a pris depuis le 1^{er} janvier 2011 la compétence Enfance Jeunesse, mais les actions dites « de proximité » pour la Petite Enfance et l'Enfance restent de la compétence des communes.

Dans ce domaine, la commune de Corrençon a construit un équipement destiné à accueillir les enfants de 10 semaines à 12 ans, la « Maison des Enfants ».

Le bâtiment, mis en service le 7 février 2007, abrite la structure Multi Accueil « Les 3 Pommes », l'Accueil de loisirs « Les P'tits Montagnards ».

Afin de garantir une qualité d'accueil en accord avec les besoins des familles et le bien-être des enfants, la gestion en est assurée par une association : « Association Les P'tits Montagnards ».

La commune propose plusieurs espaces pour les sportifs tel que le Golf, le terrain de street hockey, 2 cours de tennis et de nombreux itinéraire pour les piétons et les VTT ainsi que la station de ski Villard-Corrençon.

On retrouve également une aire de jeux au centre du village

2) L'organisateur

L'association a pour but de proposer ses services au profit de la population local (plateau du Vercors) ainsi que les touristes.

II. Les objectifs

1) Constat

En tant que professionnels de l'animation, nous nous interrogeons sur la place laissée à l'enfant dans ses loisirs et dans la vie de tous les jours. Aujourd'hui nous constatons que les enfants sont toujours curieux, ouverts et désireux d'accéder à de nouvelles expériences. Ils demandent à être utiles et reconnus en tant que personne à part entière. Adultes en devenir, ils restent des enfants avec leur part d'intransigeance et d'égoïsme. L'accueil de loisirs est un lieu de vie qui permet à l'enfant, tout en s'amusant, de se confronter aux autres en gardant sa propre identité. Ainsi, l'accueil en structure encadrée les aide à devenir des citoyens, respectueux des autres et de ce qui les entourent.

2) Les objectifs éducatifs

Du Projet Educatif, nous avons retenu deux valeurs que nous développerons dans le Projet Pédagogique de l'accueil de loisirs des p'tits montagnards :

- Favoriser la mixité culturelle et sociale
- Promouvoir la découverte, la sensibilisation, la valorisation et la protection de son environnement

3) Les objectifs pédagogiques

- Favoriser la mixité culturelle et sociale
 - Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.
 - Initier les enfants au respect de l'autre (enfants et adultes), des autres, du matériel, des équipements.
 - Découvrir et participer à la vie quotidienne.
 - Permettre l'accueil d'enfant en situation d'handicap

- Promouvoir la découverte, la sensibilisation, la valorisation et la protection de son environnement
 - Permettre à chaque enfant de construire sa journée de loisirs.
 - Développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités.
 - Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant.
 - Permettre à l'enfant une découverte de son environnement par le jeu, activité culturelle, d'échanges, de sortie.
 -

- Proposer des séjours de vacances

III. Les moyens et action

Accueil d'un enfant en situation d'handicap

Depuis quelques années nous accueillons des enfants en situation d'handicap (Autiste, trisomie...). Il est important pour nous d'accueillir tous les enfants, c'est pourquoi nous les accueillons au sein du groupe d'enfant.

Un 1^{er} contact téléphonique entre les parents et le directeur est nécessaire pour voir le degré d'handicap et les possibilités d'accueil (demi-journée, journée, 1 jour sur 2...) et pouvoir expliquer et adapter l'équipe d'animation ainsi que les enfants si nécessaire. Si besoin, un animateur en renfort sera embauché pour l'enfant en situation d'handicap afin de l'accueillir dans les meilleures dispositions possible.

Citoyenneté

- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Valoriser

Valoriser l'enfant dans ses compétences : proposer des activités ou des tâches de la vie quotidienne dans lesquelles un enfant pourra exploiter ses savoirs et savoir-faire...

Des petits groupes

Mettre en place un fonctionnement en petits groupes de (3 à 12 enfants) afin que les besoins et envies de chacun soient respectés et que soient valorisées, à la fois, les richesses de chacun et du collectif. Ce n'est souvent qu'à partir d'un petit groupe sécurisant que l'enfant pourra être reconnu en tant que personne et aller à la rencontre des autres.

Communication

Favoriser la communication et l'échange. Les animateurs doivent être suffisamment nombreux pour offrir plus de choix et de richesse dans les activités et de relations privilégiées adultes-enfants.

Equilibre des activités

Respecter un équilibre entre les activités collectives et individuelles, intérieures et extérieures.

Moments importants

Privilégier les moments importants de la journée tels que l'accueil des familles, les repas, les réunions d'enfants, la sieste... qui doivent être sources de bien-être et de communication.

Libre circulation

Favoriser la libre circulation dans les espaces pour permettre à l'enfant d'évoluer durant la journée auprès des personnes de son choix (enfants ou adultes) dans les activités ou la vie quotidienne.

- Initier les enfants au respect de l'autre (enfants et adultes), des autres, du matériel, des équipements.

Règles de vie

Etablir des règles de vie avec les enfants. Elles sont discutées régulièrement durant les temps de regroupement ... Insister notamment sur le respect et la politesse.

Le matériel

Etablir un fonctionnement avec les enfants à propos des jeux de société, jouets, feutres et feuille qui sont en libre-service. Faire attention au gâchis.

Les équipements

Mettre en place un fonctionnement avec les enfants par rapport aux matériels d'activités, aux jeux extérieurs et aux locaux. Permettre une libre utilisation tout en maintenant une participation et une surveillance active par les animateurs pour éviter tout débordement.

Respect

Mettre en place des temps d'information afin d'éviter la marginalisation de l'individu (face à l'exclusion d'un enfant, face à un régime alimentaire particulier ...). Être à l'écoute du groupe et se remettre en question (l'animateur ne doit pas imposer ses choix face à la demande du groupe). Accompagner chaque enfant dans la découverte de l'espace, lui montrant les différents jeux et matériel afin de le sensibiliser notamment au rangement du matériel. Accompagner les enfants dans le rangement

- Découvrir et participer à la vie quotidienne.

Accompagnement

Accompagner l'enfant à devenir grand (l'adulte est un référent pour l'enfant, un modèle) en lui expliquant et en lui laissant du temps pour faire, tout en l'encourageant. Aider l'enfant à vouloir nous aider dans les tâches quotidiennes (passer l'éponge après l'activité...)

Participation

Mettre en place un support pour que les enfants puissent organiser et participer à la vie quotidienne. Participer au nettoyage du réfectoire à la fin du repas. Aider à ranger les espaces de jeux avant le lancement des activités.

Découverte

- Permettre à chaque enfant de construire sa journée de loisirs.

Choisir

Les enfants peuvent choisir parmi un panel de propositions. Donner un choix d'activités entre : intérieur/extérieur, calme/ tonique, seul/en groupe, temps courts/temps long. Les activités proposées doivent répondre aux souhaits des enfants.

Libre circulation

Permettre la libre circulation des enfants dans le centre afin de faciliter le passage d'une activité à l'autre.

Maître de son jeu

Laisser l'enfant maître de la fin de son jeu dans le cadre des horaires imposés par la vie quotidienne.

Programme d'activités

Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition minimale. Il n'est ni figé ni exhaustif. Il est proposé aux enfants durant les réunions d'enfants mais peut varier en fonction des souhaits des enfants, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques...

Accompagner

Les animateurs doivent rester à l'écoute des enfants et de leurs envies, puis accompagner l'enfant dans les projets qu'il souhaite vivre. L'enfant peut ainsi bénéficier de moyens et d'une aide technique appropriée.

Coins aménagés

Les enfants ne souhaitant pas faire d'activités pourront s'orienter vers les coins aménagés (dinette, coin jeu, bibliothèque, coin coloriage). Un espace calme sera également à leur disposition pour permettre à chacun d'aller se reposer quand il en éprouve le besoin.

Sieste

Les enfants qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un véritable temps de sieste après le repas dans une salle à part équipée de couchette et drap ainsi que des oreillers. Le lever est échelonné afin de permettre à chaque enfant de se reposer autant qu'il se souhaite.

Esprit loisirs

Apporter au quotidien une ambiance agréable, ludique et détendue.

- Développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités.

Accompagnateur

L'animateur se place en position d'accompagnateur : il guide l'enfant en évitant de faire à sa place (exemple : couper sa viande, s'habiller, se laver...). Dixit Maria Montessori : « Aide-moi à agir seul, ne fais pas à ma place mais ne sois pas absent »

Encourager

L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient. Il doit avoir la capacité de s'épanouir dans divers domaines quand il est prêt et qu'il en a envie et non attendre qu'un adulte décide à sa place de ce qu'il peut faire.

Liberté

Chaque enfant est libre de choisir l'activité dans laquelle il souhaitera s'investir.

Associer

Les enfants sont associés dans le fonctionnement de la vie du centre en apprenant les tâches de la vie quotidienne : installer et débarrasser la table, participer au rangement...

Rituels

Mettre en place des rituels pour un meilleur repérage dans le temps (passage aux toilettes, réunions d'enfants, repas...).

Aménagement

L'équipe d'animation a le souci d'adapter l'aménagement des espaces en fonction de chaque tranche d'âge et être suffisamment riche pour éveiller de nouvelles activités.

Rangement

L'aménagement doit être réfléchi pour permettre un rangement simple et identifiable par les enfants.

Couper la viande...

Ne vaut mieux-t-il pas passer 5 minutes pendant 3 jours à apprendre à un enfant à couper sa viande plutôt que de passer 1 minute tous les jours à couper sa viande à sa place ?

- Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant.

Curiosité

Eveiller la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte (de soi, des autres, de l'environnement...).

Artistique

Les activités artistiques (peinture, poterie, bricolages...) permettent à chacun de s'exprimer librement et de partager leurs idées et connaissances.

Accueil

Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant. Cela commence en préparant sa venue (porte manteau a son nom), l'appeler par son prénom. Faire une petite visite si c'est la 1^{ère} fois au centre en prenant le temps qu'il faut. Répondre aux demandes des parents. Se mettre à sa hauteur et en adaptant notre vocabulaire.

Disponibilité

L'équipe d'animation devra rester disponible tout au long de la journée, rester à l'écoute de chacun.

Relations privilégiées

Le nombre d'animateurs doit être suffisant pour favoriser les relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes.

Sécurité

Chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant de part sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de l'autre, et sa vigilance.

Urgences

Etre en capacité de dispenser les premiers soins d'urgence aux enfants et d'alerter les secours en cas de besoin. Des documents d'information sont également à disposition des animateurs.

Panel d'activités

Un panel d'activités varié mélangeant activité manuelles, culinaire, d'expression, théâtrale, jeu extérieur... permet à chaque enfant de trouver une activité qui lui plaît et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir.

Hygiène et santé

Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé en proposant des activités sur ces thèmes. Accompagner les enfants durant les temps de lavage de mains.

Alimentaire

Respecter les notions d'équilibre et de découverte alimentaire durant les repas en relation avec le personnel de service ou lors d'activités sur ce thème.

Organisation des repas

Le repas est un temps convivial, de partage et d'échange. L'organisation de ce temps doit être prévu pour favoriser la communication entre les enfants et entre enfants et adultes, pour encourager l'initiative, et pour appréhender sereinement la découverte alimentaire : les tables sont espacées, 4 à 7 enfants par table maximum, Animateurs à la table des enfants.

Rythme

L'équipe sera soucieuse du rythme biologique de chaque enfant.

- Permettre à l'enfant une découverte de son environnement et son respect par le jeu, activité culturelle, d'échanges, de sortie.

Diversité

Proposer aux enfants de la diversité dans les activités. Activités manuelles, sportives, culturelles, d'expressions, de théâtres... Chaque enfant pourra choisir l'activité qui lui plaît le plus.

Education à l'environnement

Mettre en place une éducation à l'environnement dans les activités : Les activités de découverte de l'environnement proche constituent, d'une part, un support motivant. D'autre part, l'utilisation de matériaux naturels ou de récupération est l'occasion de porter un nouveau regard sur ces objets considérés comme anodins et inutiles, et de briser la logique de consommation d'activités sophistiquées.

La vie quotidienne

Mettre en place une éducation à l'environnement dans la vie quotidienne. Tous les moments de la vie quotidienne sont sources de sensibilisation concrète à des questions environnementales (eau, déchets, bruit, consommation, alimentation, énergies...)

Activités spécifiques

Découvrir le milieu grâce à des activités spécifiques (jeux de piste, sorties découverte...)

IV. Le fonctionnement

1) Journée type

08H – 10h : Accueil

10h - 11h30 : activité du matin

11h30-12h : temps libre / accueil des enfants

12h – 13h30 : Repas

13h30 - 14h30 : Temps calme et sieste / accueil des enfants

14h30 - 16h : activité de l'après-midi

16h - 16h30 : Goûter

16h30 – 18h30 : Jeu libre / Départ des enfants

La journée type

De 8h jusqu'à 10h, les enfants arrivent tout doucement à l'accueil du matin. Ils sont libres de choisir entre différents pôles comme le coin lecture, dessin, jeux ou tout simplement l'envie de discuter avec son copain/copine. C'est un moment essentiel de la journée, un échange avec les parents est possible autour d'un café/thé proposé par l'équipe. Il permet d'informer les parents du programme de la journée, des différentes informations à transmettre. A 10h, on range les jeux et on se réunit dans la bibliothèque pour proposer les différentes activités de la matinée.

De 10h jusqu'à 11h30, les ateliers se mettent en place. Chacun retrouve son groupe d'animation. Les enfants prennent le temps de réaliser, peaufiner leurs activités, sous l'œil vigilant des animateurs. L'enfant est libre de choisir une activité ou tout simplement l'envie de jouer seul. Les animateurs sont présents pour accompagner les enfants, les faire découvrir. C'est un moment d'apprentissage, d'échange, de convivialité. A la fin, le rangement s'impose avant le repas. Si le temps le permet, un temps libre en extérieur est organisé où les enfants peuvent jouer avec les jeux extérieurs. Un petit passage aux toilettes pour se laver les mains et les enfants sont prêts pour aller se restaurer. On se réunit devant le réfectoire pour expliquer les règles du repas avec l'aide des enfants.

Les enfants s'installent autour des tables, en veillant à laisser une petite place aux animateurs qui se répartissent équitablement, afin de veiller au respect de savoir-vivre en société. Les enfants les plus petits se placeront autour des petites tables jaunes dans la mesure du possible. Il est important que les enfants goûtent, donnent leur impression sur la nourriture servie. Il sert aussi à valoriser l'enfant en lui demandant de réaliser quelques tâches de la vie quotidienne. A la fin du repas, à chaque table un enfant doit passer l'éponge avec une lavette et une petite boîte pour les miettes. Un autre enfant passera le balai sous sa table.

13h30-14h30

Après un bon repas, un temps calme est mis en place. Les enfants qui le souhaitent vont en salle de repos pour se reposer. Pendant ce temps, les plus grands ont accès à la bibliothèque uniquement ce qui permet aux enfants qui font la sieste de s'endormir. Ensuite vers 14h les enfants ont accès aux différents pôles comme, dessiner, jouer à un jeu de société, faire un puzzle, lire un livre...

Ensuite vers 14h30 Les enfants prennent le chemin des animations. Elles sont abordées de la même manière que durant la matinée.

Vers 16h, 16h30, c'est l'heure de prendre le goûter préparé par les animateurs. Si le temps le permet, celui-ci sera pris en extérieur.

A partir de 16h30, l'accueil du soir est mis en place, Les enfants sont en temps libre et jouent dans les différents pôles. Ce temps permet aux animateurs d'échanger avec les parents, de transmettre des informations, évoquer la journée de l'enfant, son comportement...

2) Le thème

Il est défini par l'équipe d'animation au cours des réunions, il est établi par période (mercredi, petite vacances) ou sur une plus longue période, ou le thème sera découpé en sous thème. Dans tous les cas, le thème tient compte des objectifs énumérés ci-dessus.

3) Sorties

Sortie pédagogique

Elle est choisie par l'équipe d'animation, et peut être étroitement liée au thème. Elles peuvent être pédagogiques ou récréatives. La limite est souvent fixée à 8 enfants pour le trajet en mini bus.

Sortie exceptionnelle

Tout enfant sortant en dehors des horaires prévus devra obligatoirement avoir une décharge faite par ses parents. Toutefois, à défaut, il pourra remplir directement à l'accueil de loisirs une autorisation pré remplie. Ainsi, cette démarche est exceptionnelle, sauf cas médical ou grave. De plus, il est rappelé que toute personne récupérant un enfant doit être inscrite sur la fiche sanitaire ; faute de quoi ce dernier sera contraint de rester au centre.

4) Les activités

Elles doivent être définies selon la capacité, le besoin, l'âge de l'enfant. Elles doivent, par ailleurs, reprendre les objectifs pédagogiques, et être pour la plupart en cohésion avec le fil

conducteur établi. Les activités peuvent se dérouler en plusieurs phases, durant plusieurs jours, selon le souhait des animateurs. Le matin et l'après-midi, au moins une activité intérieure et un extérieur sont proposés pour laisser le choix à l'enfant de sortir ou pas.

De plus, source d'apport pour l'enfant, elles doivent être étudiées avec soin, et doivent tendre vers des objectifs précis. Les animations ne doivent pas être négligées, mais préparées à l'avance, pour permettre leur réussite. Elles doivent apporter à l'enfant un moment de détente, de bien être, de plaisir et d'épanouissement, mais aussi de connaissances et d'inventivité. D'autre part, elles peuvent intervenir dans tous les domaines et s'inscrire dans l'originalité, avec la découverte de nouveaux supports par exemple.

L'enfant aura le choix le matin entre les différentes activités, de même qu'il aura le choix de ne rien choisir, un espace jeu libre sera mis en place pour répondre au besoin de l'enfant.

5) Le rangement

Les animateurs doivent responsabiliser les enfants sur le matériel ainsi que sur le respect de celui-ci. Ils doivent en prendre soin et le ranger lorsqu'ils ont terminé de s'en servir. Le rangement doit être inclus dans l'activité. Tout le matériel extérieur doit être rangé correctement dans les salles ou dans les placards, avant leur départ.

6) L'infirmier

Les soins sont dispensés, par un animateur diplômé du PSC1, pour une question de connaissance et de réglementation. A défaut, ce sera à l'animateur responsable du groupe de s'en occuper. Ce dernier doit remplir le cahier d'infirmier qui se trouve à l'accueil.

L'administration de médicament pour l'enfant en cas de traitement, est possible. Pour cela, les médicaments doivent être mis dans une enveloppe avec le nom de l'enfant et fournir obligatoirement le certificat médical correspondant.

7) Le coin des enfants

L'aménagement d'espaces de vie est essentiel pour l'enfant, à tout âge. Il lui permet de s'isoler, d'avoir un espace qui lui est propre, où il peut se détendre à sa guise. Il doit être adapté selon son âge et doit regrouper différents espaces jeux tels que lecture, dînette, repos, coloriage, jeux de construction...

8) Les règles de vie

En début de chaque semaine pour les vacances, ou de chaque début de journée pour les mercredis, les animateurs rappellent quelques règles de vie essentielles avec les enfants. Des règles de vie claires, précises à respecter durant leur séjour. Elles devront être respectées au mieux afin que tout le monde passe un moment agréable.

En cas de non-respect de ces règles de vie, des sanctions pourront être prises, selon le niveau et la fréquence des faits reprochés.

V) Le personnel

Le rôle de l'animateur

Etre Animateur (quel que soit son âge, quelles que soient ses expériences) c'est être un Adulte Responsable et c'est se comporter comme tel :

- ✓ Savoir garder son calme et le contrôle en toutes situations
- ✓ Savoir faire preuve de cohérence et de bon sens
- ✓ Savoir proposer, construire, prendre des initiatives, écouter, dialoguer tout le temps « enfants adultes » « adultes adultes »
- ✓ Connaître les besoins à la fois des enfants de 3 à 11 ans
- ✓ Avoir le souci permanent de travailler en équipe.

Face à l'enfant, l'animateur doit :

- ❖ Être pédagogue
- ❖ Être cohérent avec le projet pédagogique
- ❖ Toujours se questionner
- ❖ Se positionner
- ❖ Respecter les valeurs de chacun
- ❖ Faire attention aux choix de ses mots (attention à la différence entre les conversations d'enfants et les conversations d'adultes)

L'accueil de loisirs est un lieu de vie : Pour les enfants c'est leur lieu de vacances car ils sont présents une, deux, voire 4 semaines ; pour les animateurs c'est leur lieu de travail.

Auprès des parents

C'est à travers l'animateur, que les parents se définissent une image de l'accueil. L'animateur devra être poli, accueillant avec un langage et une tenue correcte.

Un sourire, une parole, une discussion, l'animateur doit être présent à tous moments et prendre le temps de répondre aux éventuelles questions des parents, ou sinon leur expliquer la journée de leurs enfants.

La communication demeure primordiale, mais elle est souvent omise. Pourtant pour eux, c'est un moment privilégié qui leur permette de se rendre compte que leur enfant est bien pris en charge, que ses besoins sont respectés : tout simplement de les rassurer.

Le rôle du directeur

Il est le garant du bon fonctionnement de la structure et veille à la réalisation des objectifs éducatifs et pédagogiques. Il travaille en collaboration avec son équipe et les différents partenaires.

Il a un rôle formateur auprès des animateurs et s'assure de la cohésion de l'équipe et de la cohérence des activités proposées.

Il gère les différentes tâches administratives, financières, le matériel et le personnel.

Il doit être disponible, à l'écoute de toute personne se présentant à lui et veiller à la sécurité.